

# Projet Politique de Commun'île : qui sommes-nous

## Préambule

Le 20 janvier 2021, nous, Commun'île, sommes devenu-es Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Notre but est simple : "offrir à toutes et tous des espaces ouverts, accessibles et des moments conviviaux, en proposant des produits et services de qualité, à prix juste."

Nos statuts précisent notre intérêt pour le collectif, notre cadre d'activité via l'objet social et notre fonctionnement coopératif.

De manière complémentaire, ce document formalise notre "identité" : qui sommes-nous ? Quelles valeurs nous inspirent ? Comment décidons-nous de les faire vivre dans nos actions de terrain ? Ce projet politique met également des mots sur les besoins auxquels répond notre coopérative.

Il rend lisible ce qui nous est nécessaire et essentiel de faire vivre quotidiennement et de transmettre à celles et ceux qui font Commun'île et/ou qui y sont de passage.

La réalisation de ce document résulte d'une démarche de consultation et de réflexions menée avec l'ensemble des sociétaires de mars à mai 2022.

### **Commun'île est une SCIC, c'est à dire une :**

**Société** commerciale à but non lucratif , la SCIC existe par la constitution d'un capital social. Elle crée un patrimoine commun par la mise en réserves impartageables de ses excédents de gestion.

**Coopérative** : 1 personne = 1 voix en assemblée générale. Les coopératives sont caractérisées par des principes et des valeurs universelles : l'humain avant le profit, la prise de décision démocratique, la résilience et le durable...

**d'Intérêt Collectif** : C'est une société où participent à la prise de décisions les salarié-es, les usager-es, les partenaires et les collectivités qui en sont parties prenantes et en détiennent le capital sous forme de parts sociales.

# Les besoins auxquels répond Commun'île

Commun'île répond, de par son projet économique, à plusieurs besoins sociaux et environnementaux qui guident son action quotidienne.

## Accompagner la transition alimentaire

Commun'île défend un modèle de la fourche à fourchette : la coopérative produit ses légumes, en maraîchage bio et raisonné, qu'elle commercialise notamment de manière transformée via ses différents lieux de restauration.

Commun'île contribue ainsi à

- **permettre l'accès à une alimentation saine, à prix juste et accessible.**  
Nous nous donnons l'ambition de démocratiser l'accès à une nourriture de qualité via une politique tarifaire juste et accessible.
- **structurer la filière alimentaire localement.**  
Nous permettons, de manière équitable, de financer justement chaque acteur-riche de la chaîne de valeurs de la filière alimentaire ; cela permet d'améliorer et impulser un fonctionnement alternatif de la filière localement.
- **améliorer les conditions de travail des travailleurs et travailleuses du monde agricole.**  
Les travailleur-ses du monde agricole souffrent d'un système agricole mondial déraisonné. Notre modèle permet d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs et travailleuses de la filière agricole, en permettant de les rémunérer dignement.

## Créer du lien social et favoriser la citoyenneté

Commun'île provoque rencontres et échanges à tous les niveaux de son activité : gouvernance de la coopérative, équipe salariée, partenaires, résident-es et usager-es des espaces de vie commune. En effet, ses projets permettent, à une échelle locale, à différents acteur-rices de (re)tisser des liens et se découvrir.

Commun'île contribue ainsi à :

- **créer de la mixité et du lien social**  
Avec ses activités de bar/restaurations, ses animations et activités culturelles, Commun'île favorise la création de liens sociaux à l'échelle de ses quartiers. Ses lieux sont ouverts et créent une réelle mixité autour de leurs activités.

- **favoriser le vivre-ensemble et la capacité à “faire ensemble”.**

Au-delà du fait de se rencontrer, Commun’île impulse des dynamiques collectives dans lesquelles se retrouvent différentes personnes, actrices des dynamiques à tous ses niveaux : à l’échelle de sa gouvernance et de ses espaces de vie partagés, gérés de manière collective et solidaire.

## **Créer un modèle économique innovant**

Les projets de Commun’île reposent sur des modèles économiques innovants : ils évoluent à la fois dans le champ de l’économie circulaire, contribuent au développement des territoires dans lesquels ils sont implantés et permettent à leurs salarié-es de travailler de manière digne et juste.

**Commun’île contribue ainsi à :**

- **donner du sens à l’emploi salarié**

Commun’île oeuvre à ce que chaque salarié-e puisse travailler dignement (salaire, condition de travail, temps de travail, ...). Aussi, tous les salarié-es sont autonomes et solidaires dans l’exercice de leurs missions quotidiennes.

- **rapprocher économie et écologie**

Commun’île développe des modèles qui reposent sur le circuit-court, l’échange et la revalorisation. Ainsi, la production des biens et services est réalisée de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources.

- **un développement économique endogène des territoires où elle est implantée**

Commun’île inscrit ses actions dans un développement endogène, c’est-à-dire qu’elle ancre ses actions dans le tissu économique local, en créant, autant que faire se peut, des projets avec les acteur-rices et personnes qui l’entourent et composent ses territoires d’intervention. Aussi, son modèle économique n’a pas de visée lucrative pour ses associé-es : tous ses bénéfices sont réinvestis dans ses projets coopératifs d’utilité sociale au service du territoire et de leurs habitant-es.

# Les valeurs de Commun'île

Commun'île, c'est une histoire de valeurs incarnées par des personnes et des lieux qui la composent. Des valeurs, pas juste pour des mots, mais pour donner un sens à notre action collective et se projeter vers un idéal à atteindre, à travers :

## Un Engagement Social Fort

**La Convivialité** comme un préalable et une première façon de créer du collectif

C'est une histoire de bien-être, de joie, d'énergie, c'est l'ADN de Commun'île ! La convivialité pour partager notre vision des métiers de bouche et coopérer. La convivialité pour créer les conditions de la rencontre et pour incarner la vie de nos lieux. La convivialité comme un droit à la fête, une position forte à laquelle nous souhaitons collectivement être vigilant-es.

**La Solidarité** comme une évidence, une nécessité

La solidarité pour incarner le changement de société que nous souhaitons être, démultiplier les énergies collectives et créer un rapport d'équilibre. La solidarité habite nos lieux, elle se vit dans les gestes simples des personnes qui les fréquentent, la mutualisation des ressources, l'entraide entre nos entités ou entre salarié-es, envers notre territoire et celles et ceux qui le façonnent, toujours dans une relation d'équité.

**L'Inclusion** pour être des lieux de vie et d'expérimentation

L'inclusion comme une responsabilité d'aller chercher celles et ceux qui ne sont pas encore là pour nourrir l'ouverture de nos espaces collectifs. L'inclusion comme une porte ouverte vers la réciprocité et le débat, vers les personnes et leur point de vue. Commun'île est un lieu d'ouverture pour se fréquenter, se comprendre et faire bouger les liens et les lignes.

## Une Démarche Éthique et Écologique

**La Durabilité** comme un prérequis non négociable

Agir dans le respect de l'humain, et du vivant dans sa globalité, dans toutes les composantes de notre action : sociale, environnementale ou économique. La durabilité pour être garant-es d'agir dès aujourd'hui en préservant demain ; pour être acteur-riche d'une action qui construise de nouveaux repères vertueux pour produire, transformer, consommer et vivre autrement, pour être moteur-riche dans la transmission de notre démarche vers le plus grand nombre.

## **L'Ancrage Local** pour agir en symbiose avec notre environnement

L'ancrage local pour faire vivre nos territoires et vivre avec nos territoires le projet de Commun'île dans une relation de proximité, de confiance. Travailler en partenariat, considérer avec respect l'existant, être à l'écoute des habitant-es, s'alimenter de façon réciproque et construire ensemble l'identité de nos lieux, des lieux qui ressemblent à ceux et celles qui les vivent.

## **L'Accessibilité**, un mantra pour rendre le choix possible à tous les niveaux.

L'accessibilité par les prix est un choix fort, une contrainte que l'on transforme en force car elle pousse à innover, réfléchir et à penser la rentabilité sous l'angle de la sobriété. L'accessibilité des pratiques à tous les niveaux pour les usager-es comme les salarié-es ou les sociétaires pour faire société, partager du commun, décider et agir ensemble de façon éclairée et transparente. L'accessibilité comme un signal fort, pour être un modèle inspirant d'un autre fonctionnement possible.

# Les principes d'action de Commun'île

Commun'île traduit ses valeurs en actes et se donne un certain nombre de principes d'actions qui la guident dans la mise en œuvre de ses projets. Un principe d'action précise les façons dont nous envisageons et décidons de vivre nos valeurs, de les mettre en œuvre dans l'action concrète. Les principes d'action décrivent les modalités que nous partageons et qui nous sont propres, au sein de Commun'île :

## **L'intérêt général comme cap vers lequel tendre**

Commun'île propose un modèle socio-économique vertueux, qui se donne l'ambition de contribuer à un projet de société alternatif et plus égalitaire.

A l'injonction de la compétition, nous proposons de partager et mettre en commun nos pratiques, se mettre en réseau avec d'autres acteur·rices qui partagent nos valeurs et ambitions pour contribuer à transformer notre société. En effet, au-delà de mettre en œuvre notre modèle, nous souhaitons le partager au plus grand nombre et apprendre d'autres initiatives. Cela permettra l'essaimage de Commun'île en fonction des besoins de chaque territoire. Cela contribue ainsi plus largement à la mutation de notre société.

## **Faire avec nos sociétaires - (coopération interne)**

Commun'île croit au pouvoir d'agir de chacun individuellement et collectivement.

Pour cela, Commun'île s'engage à constituer et mettre en œuvre les conditions de la réflexion collective et de l'expression de ce pouvoir d'agir de chaque acteur·rice du projet : formalisation et partage d'une culture commune, transmission de l'information avec transparence et de manière organisée, création d'un cadre chaleureux et convivial qui permette l'expression, le respect des rôles et places de chacun·e et de chaque acteur·rice.

## **Faire avec les territoires et les acteur·rices (habitant·es, acteur·rices économiques et associatifs, collectivités...) qui les composent - (coopération externe)**

Les actions et projets de Commun'île sont ancrés dans les dynamiques locales et avec celles et ceux qui respectent les valeurs et principes d'action de la coopérative.

Commun'île contribue également, via les liens qu'elle entretient avec divers acteur·rices, à faire évoluer les politiques publiques et pratiques locales en proposant et valorisant des modèles vertueux, viables et innovants.

## **Contribuer à rendre une société plus inclusive**

A la portée de nos lieux, Commun'île accueille, en tant que salarié-es, client-es et sociétaires, toute personne sans aucune forme de discrimination. Cela s'exerce sous une seule condition : que l'ensemble des personnes (salarié-es, client-es...) soient respectées dans leur intégrité. Les lieux de Commun'île permettent l'information, la sensibilisation à nos valeurs et reflètent l'image d'une société modèle et inclusive.

## **Proposer un prix équitable sur l'ensemble de la chaîne de valeurs de nos produits et services**

La politique tarifaire de Commun'île est définie avec justesse : elle permet l'accessibilité de nos produits en fixant des prix justes et équitables. Ce prix est la résultante d'un équilibre qui permet à la fois de ne pas rogner sur la qualité des produits et des services proposés, de rémunérer de manière juste et équitable ses salarié-es et de permettre globalement une viabilité économique des activités. Cette politique tarifaire est transparente, à la fois sur la manière dont les prix sont fixés et la composition des coûts.

## **Intégrer dans l'ensemble de nos activités le respect de l'environnement**

Commun'île pense ses actions et activités dans le respect d'une approche systémique. En effet, ses actions s'exercent dans le respect de l'environnement : à la fois en interaction avec les acteur-rices de son territoire, mais aussi, quotidiennement, en étant vigilant à l'achat et l'utilisation de ses ressources (favoriser le réemploi, privilégier la consommation locale..) et à sa manière de fonctionner (éviter les gâchis et déchets, réfléchir à ses déplacements et à son impact carbone...).